

Agente de gardiennage G4S : formation de base (action spéciale pour les femmes)

RÉF | 6211

OBJECTIF ET CONTENU

Objectif

Obtenir l'attestation de compétences générale d'Agente de Gardiennage indispensable pour l'accès à la profession.

Le métier d'agent(e) de gardiennage exige de bonnes capacités de communication et d'observation, une bonne présentation, une bonne condition physique, un esprit logique. Il est souvent amené à travailler la nuit.

Programme

- Organisation du secteur du gardiennage et de ses activités
- Étude de la réglementation relative au gardiennage et étude approfondie des droits et des obligations de l'agent(e) de gardiennage
- Droits et obligations de droit commun appliqué
- Techniques de communication
- Communication analogique et digitale
- Conscience culturelle et contacts avec la diversité
- Observation et rapport
- Approche psychologique des conflits
- Techniques physiques d'esquive
- Réactions adaptées en cas d'incendie, d'alerte à la bombe et de catastrophes
- Secourisme industriel
- Rapports sociaux dans le secteur du gardiennage

Certification(s) visée(s)

Attestation de compétence générale agent de gardiennage (Formation de base)

Type de formation

[Bruxelles Formation - Contrat de formation pour chercheur d'emploi reconnu par Bruxelles Formation](#)

ORGANISATION

Durée

5 semaines

Horaire

en journée entre 07h00 et 17h00 temps plein

Début 1 fois par an

Coût Gratuit

CONDITION D'ADMISSION

Prérequis administratifs

- Etre une femme. Etre chercheur d'emploi.
- Être Ressortissant Union Européenne.
 - Avoir un permis de conduire **B** définitif et **une voiture** à disposition en permanence
 - Parler couramment le français et avoir des connaissances d'anglais ou de néerlandais (niveau B1 pour l'une d'elles)
- Si vous avez déjà reçu un mail de G4S vous signifiant une réponse négative par rapport à une entrée dans leur école de gardiennage, vous ne pourrez pas poser à nouveau votre candidature avant 12 mois calendrier.
- Conditions spécifiques de la loi sur la sécurité privée et particulière:
- Pouvoir fournir un extrait de casier judiciaire vierge modèle "article 596, alinéa 1"
 - Être Belge ou ressortissant d'un état membre de l'UE
 - Avoir sa résidence principale dans un état membre de l'UE
 - Ne pas avoir travaillé dans un service de police ou de renseignements au cours des 3 dernières années
 - Ne pas exercer simultanément d'activité incompatible avec le métier d'Agent de Gardiennage (ex. vente d'armes, détective privé).

Connaître

- Test de raisonnement logique et entretien de motivation (à Bruxelles Formation Tremplin)
- Test de français (expression orale courante), de logique, de néerlandais ou d'anglais (organisé par G4S à Vilvorde)
- Test au Selor pour vérifier que votre profil psychologique convient à ce métier

Remarques

Les formations sont organisées chez G4S à Asse.

Insertion professionnelle : dans l'année qui suit la réussite de la formation, les candidates seront engagées par l'entreprise G4S pour une durée minimale de 3 mois.

Attention : Pour accéder à la profession, vous devez satisfaire à une enquête de sécurité du Ministère de l'Intérieur (pour plus d'informations : [site du Ministère de l'Intérieur, Vigilis](#))

EN PRATIQUE

Pour s'informer et postuler

Vous avez plusieurs possibilités, soit :

- Il n'y a pas d'inscription actuellement à cette formation.
- Cependant si le métier d'agent de gardiennage vous intéresse, participez à la prochaine séance d'information générale mensuelle
- ["Découvrir les métiers de la sécurité"](#) (lien cliquable)
- pour découvrir les formations qualifiantes menant à l'emploi dans ce secteur, les conditions pour y accéder, ainsi que la meilleure manière de vous préparer aux tests obligatoires pour rentrer en formation.
- Il est obligatoire de s'inscrire à la séance pour pouvoir y participer!
- Cliquez sur le lien suivant pour vous y inscrire: [Séance "Découvrir les métiers de la sécurité"](#)
- Pour participer à une séance annoncée, il est nécessaire d'obtenir une invitation. Si vous correspondez aux conditions d'admission, vous pouvez en faire la demande dans les lieux mentionnés ci-dessous.

Organisme

Bruxelles Formation - BF métiers urbains

rue Picard 11
1000 Bruxelles

<http://www.bruxellesformation.brussels>